



FLASH SPECIAL Elections SNASEN Unsa Education

Courriel : snaesen@unsa-education.org

Site : snaesen.unsa-education.org facebook et twitter

**Du 29 novembre au 06 décembre 2018,
Je vote et fais voter SNASEN UNSA EDUCATION !**

Pourquoi voter SNASEN UNSA ?

Parce que Voter est un acte démocratique par lequel tout personnel dit son attachement au dialogue social.

Voter SNASEN UNSA, c'est garantir le pluralisme dans la représentation des personnels

Voter SNASEN UNSA, c'est reconnaître ce syndicat comme un acteur de dialogue social légitime

Voter SNASEN UNSA, c'est défendre ses valeurs et son éthique

Voter SNASEN UNSA, c'est lui assurer les moyens d'être plus proches de vous, de mieux vous défendre

Pour un syndicalisme utile, combatif et responsable

Le SNASEN UNSA est un syndicat de proximité qui se déplace à la rencontre des AS et des CT pour recueillir leurs préoccupations professionnelles et les consultent pour bâtir ses revendications locales ou nationales

Le SNASEN UNSA, ce sont des AS et des CT mandatés pour porter la voix des collègues de terrain dans les instances, toujours dans le respect de ses interlocuteurs, qu'ils soient politiques, administratifs ou autres acteurs syndicaux. C'est un syndicat ouvert au dialogue qu'il préfère à toute forme de dogmatisme. Au "tout ou rien", nous préférons les avancées concrètes pour nous tous.

C'est un syndicat combatif prêt à se mobiliser et s'opposer pour défendre les revendications légitimes des collègues qu'il représente.

Cette démarche exigeante parce que constructive est votre garantie de voter pour un syndicat actif, présent, tenace et efficace.

Au niveau national, des collègues s'engagent pour vous au nom du SNASEN UNSA Education en tant que candidates à la CAPN Assistant-e-s de Service Social des administrations de l'Etat

Grade : Assistant-e Principal-e de Service Social			Grade : Assistant-e de Service Social		
BONNY Colette	Rennes	SSFE 29	PREPONT Leila	Guyane	SSFE 973
GUARDIA Sophie	Bordeaux	SSFE 40	JOUNIAUX Tiphaine	Reims	SSFE 08
DEBARD Christine	Lyon	CROUS	VERDANT Emmanuelle	Strasbourg	SSP 68
LELOIR Marie Agnès	Lille	SSFE 62	CHERGUI Meriem	Aix Marseille	SSFE 13
RICA Dolly	La Réunion	SSFE 974	VIZET Marie Pierre	Nantes	SSFE 44
HEGESIPPE Séverine	Mayotte	SSFE 976	THROMAS Valérie	Limoges	SSFE 87

Les représentants **SNASEN UNSA** en CAPN défendront dans la transparence et la justice les intérêts de tous-tes nos collègues de **Mayotte et de Polynésie Française** : gestion de leur carrière (mobilité, avancement, promotions...) dans l'équité et respect du cadre de la Fonction Publique.

Notre fédération **UNSA Education**, interlocuteur incontournable pour le ministère et le rectorat, rassemble 25 syndicats des métiers de l'Education. Elle siège en CTM pour défendre les moyens de nos services et nos conditions de travail et le dialogue au sein de nos ministères.

Tiphaine JOUNIAUX représente le SNASEN sur la liste UNSA Education au CTM Education nationale et Christine DEBARD sur la liste UNSA Education au CTM Enseignement Supérieur et Recherche

Le Cap est donné...On poursuit avec conviction et responsabilité !

	Ce que le SNASEN UNSA a réclamé / obtenu Depuis 2014	Ce que le SNASEN UNSA Continuera de revendiquer
Plan de créations de postes	Initiative de la mobilisation intersyndicale en 2014 : « Pas de rénovation de circulaire élèves sans création de postes » Création de 305 postes Sur 3 ans au niveau National	Créations de postes <u>Pour le service social des élèves</u> 1 ETP pour 2 établissements maximum 1 ETP pour un réseau primaire REP + <u>Pour le service social des personnels</u> 1 ETP pour 2 500 personnels <u>Pour le service social des étudiants</u> 1 ETP pour 5 000 étudiants
Conditions de travail	Respect de l'accord de 2002 sur l'organisation du temps de travail Application de la circulaire missions 2017 : des moyens de fonctionnement à la hauteur des missions (frais de déplacements, documentation...), une formation continue de qualité, des temps d'échanges .../... La négociation d'un plan de Prévention des risques psycho sociaux dans les services sociaux	Application de l'accord 2002 du temps de travail Le remboursement des frais de déplacement réellement engagés Des formations d'adaptation à l'emploi de qualité Une formation continue qualifiante pour tous, qui valide des compétences pour ouvrir des perspectives de carrière Des espaces d'échanges de pratiques pour tous les services
Missions	SSFE Amendements à la circulaire des missions : Pour mettre en adéquation les missions aux moyens et prévenir les risques psycho sociaux Pour reconnaître les compétences SSP : Mandat UNSA : Anonymat des dossiers de l'action sociale Rénovation de la circulaire de missions du SSP SS Etudiants : Un service social étudiants unifié Dénonciation de la politique du chiffre	Rendre visible toutes les compétences du service social au sein de l'institution scolaire auprès des acteurs politiques, médiatiques et professionnels (députés, défenseur des droits, CNAL, parents d'élèves, autres syndicats de la fédération UNSA éducation ...) Ouverture de négociations pour l'actualisation de la circulaire de missions du service social des personnels. (Contribution écrite du SNASEN UNSA adressée à la DGRH) Un service social étudiants unifié Dénonciation de la politique du chiffre
Organisation des services	Maintien de services sociaux pilotés par des pairs aux différents échelons (bassin, département, rectorat, ministère) Conseil technique de proximité /tutorat des AS nouvellement nommés Soutien à l'activité professionnelle / prévention des risques psycho sociaux	Valoriser et harmoniser les fonctions et responsabilités des CTSS
Négociation indemnitaire	Opposition à l'individualisation des rémunérations par le mérite Revendication d'équité indemnitaire interministérielle et au sein de notre ministère / Augmentation obtenue de 500€ des socles indemnitaires (IFSE) et harmonisation des montants académiques Le bénéfice de la prime REP+ pour les personnels sociaux qui y exercent et de la NBI handicap pour les collègues qui exercent en ULIS	Revalorisation et l'équité indemnitaire Revalorisation de l'IFSE dans le cadre de la revalorisation en catégorie A de la filière sociale en février 2019. Intégration du CIA dans l'IFSE Taux indemnitaire commun pour tous, titulaire ou contractuel
Revendication salariale et statutaire	Accès à la catégorie A type pour tous Déroulé de carrière plus satisfaisant Signature accord PPCR automne 2016 : - Revalorisation de la grille avec transfert primes-point / un « plus » pour la retraite - Passage en catégorie A en février 2019 - Déroulé de carrières obligatoirement sur au moins deux grades Avancement de grades : non au mérite (Abandon de l'exigence d'un rapport d'activités pour l'avancement au principalat)	Catégorie A type et des perspectives de carrières pour tous les personnels sociaux Des possibilités de reclassement professionnel pour les personnels sociaux. La validation du niveau licence pour les actuels diplômés DEASS par simple reconnaissance des acquis de l'expérience

	<p>Dès 2019,taux de promotion qui permette l'avancement au second grade de la nouvelle grille pour le plus grand nombre C'est demain! le SNASEN UNSA portera ses revendications lors du groupe de travail réuni au ministère le 26 novembre 2018</p> <p>Recrutement : meilleure gestion prévisionnelle pour couvrir l'ensemble des postes titulaires vacants et favoriser la mobilité</p>	<p>La résorption de la précarité dans nos services : bénéfice de l'échelon 3 sur des contrats de 12 mois pour tous-tes les contractuels-elles</p>
Travail social	<p>Respect de la déontologie professionnelle du travail social (respect de la vie privée, dignité et autonomie des personnes accompagnées) Porter les valeurs du travail social au sein de l'école (équité, justice, solidarité, laïcité)</p>	<p>Reconnaitre le droit à la vulnérabilité et concevoir le social comme un droit fondamental universel dans le cadre d'un service public d'intérêt général</p> <p><i>Lien UNSA</i></p>
Revendications Mayotte	<p>Ouverture d'un concours externe entre autres pour les contractuels exerçant en nombre dans le service Des moyens à la hauteur de l'exceptionnelle précarité des publics et des services publics</p>	
Revendications Polynésie française	<p>Création d'un service social des personnels et d'au minimum un poste de CTSS Transformation des postes de « faisant fonction » en postes confiés à des professionnels qualifiés titulaires du DEASS Ouverture d'une enveloppe de frais de déplacements aujourd'hui non remboursés</p>	